

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****COMMISSION PERMANENTE**

Séance du lundi 8 février 2021

**DÉLIBÉRATION N° CP-2021/02/08-1/05 B****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210208-lmc100000021689-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 09/02/2021

Réception Préfet : 09/02/2021

Publication RAAD : 09/02/2021

**OBJET :** Subventions au titre des dispositifs d'aides à l'aménagement, l'acquisition et la gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS), ainsi qu'à l'aménagement des itinéraires de promenade et de randonnée.

Aides au titre de l'aménagement d'itinéraires de promenade et de randonnée.

Dans le cadre des politiques des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), il est proposé un soutien financier à la Commune de Saint-Augustin pour l'acquisition d'ENS et aux Communes de Saint-Cyr-sur-Morin, d'Ormesson et de Noyen-sur-Seine pour l'aménagement de chemins de randonnée. L'ensemble de ces aides représente un montant total de 97 709 €.

La présente délibération concerne les aides dans le cadre du PDIPR.

**LA COMMISSION PERMANENTE,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 3,

VU la délibération du Conseil général n° 1/04 en date du 17 octobre 2011, instaurant sur l'ensemble du territoire départemental la Taxe d'aménagement,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012 portant Règlement budgétaire et financier, modifiée par délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil général n° 1/06 en date du 29 novembre 2013, relative à l'approbation du PDIPR de la Seine-et-Marne 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/01 en date du 17 mai 2019 approuvant les modalités d'attribution des subventions départementales accordées aux Communes ou à leurs groupements pour la création et l'aménagement d'itinéraires de promenade et de randonnée,

VU les délibérations du Conseil départemental n° 1/02 et n° 7/01 en date du 17 décembre 2020, relatives au budget du Département pour 2021,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : d'attribuer des subventions d'un montant de 81 216 € aux collectivités désignées en annexe n° 1 jointe à la présente délibération, relatives aux itinéraires de promenade et de randonnée.

Article 2 : d'approuver le projet de convention conclu avec la Commune de Saint-Cyr-sur-Morin, tel que joint en annexe n° 3 à la présente délibération.

Article 3 : d'approuver le projet de convention conclu avec la Commune d'Ormesson, tel que joint en annexe n° 2 à la présente délibération.

Article 4 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom du Département, les conventions susmentionnées.

Article 5 : de prélever ces crédits sur l'enveloppe inscrite à l'action « Espaces Naturels Sensibles – autres », Opération « ENS/Subventions randonnée et biodiversité (DI 21) ».

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (44) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC

Mme Julie GOBERT

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO

Mme Véronique PASQUIER

M. Ugo PEZZETTA

Mme Laurence PICARD qui a donné pouvoir à M. Yves JAUNAUX

Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON

M. Brice RABASTE

Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON  
M. Patrick SEPTIERS  
Mme Geneviève SERT qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
Mme Virginie THOBOR  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Franck VERNIN  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à M. Yves JAUNAUX  
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (2) :

M. Pierre BACQUÉ  
M. Bernard CORNEILLE



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne